



ORGANISATION INTERNATIONALE PLANET'ERE

c/o Association québécoise pour la promotion de l'éducation à l'environnement (AQPERE) –
Collège de Rosemont - 6400, 16^e Avenue Montréal, H1X 2S9 Québec –
Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905
Courriel : infoplanetere@crosemont.qc.ca

L'ÉTAT DE LA SITUATION ET des PERSPECTIVES D'AVENIR De l'éducation relative à l'environnement Dans les pays de la francophonie

Niger 2010

INTRODUCTION

Le Niger, pays sahélien, est confronté à la problématique de dégradation progressive de ses ressources naturelles ajoutée à celle d'une forte croissance démographique. Le pays est donc préoccupé d'asseoir une véritable politique de développement durable au profit de sa communauté. Depuis près de 30 ans le pays est à la recherche des solutions les mieux appropriées pour relever les nombreux défis qui se pose à lui.

Les préoccupations relatives à la dégradation de l'environnement et à la forte croissance de la population du Niger remontent aux années 70. Mais ce n'est qu'en 1983, pour les problèmes de population, et en 1984, pour l'environnement, que les autorités en ont pris conscience et se sont formellement engagés à faire face aux défis qui en découlent. L'Appel de Mataméye (1985) qui a ressorti l'inadéquation entre le taux d'accroissement de la population et de la production, l'insuffisance des terres cultivables et la rencontre de Maradi (1984) consacrée à la lutte contre la désertification constituent la traduction tangible de cet engagement.

Au fil des années, des solutions ont été mises en perspective par l'élaboration des plans et des politiques ; des actions ont été menées à travers des programmes et des projets. C'est dans cette optique que des projets et programmes d'éducation en matière de Populations « EmP » et d'éducation environnementale «EE» ont été initiés dans les années 1990. Ces deux nouveaux domaines éducatifs ont développé des approches, des stratégies et des activités variées pour promouvoir des réponses éducatives aux problèmes posés.

D'importants résultats ont été enregistrés, tant du point de vue des formations données aux différents acteurs (formateurs, enseignants, éducateurs, encadreurs pédagogiques), que sur les plans de la production de supports pédagogiques et de la sensibilisation et de la formation de la population. Mais la portée novatrice de l'EE et de l'EmP a été fortement limitée par l'insuffisance des ressources et de la faible intégration de leur contenu éducatif que de leur méthode dans les programmes d'enseignement et de formation en vigueur.

OI PLANET'ERE 6400, 16^e Avenue – H1X 2S9 Montréal (QC) – Canada
Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905
E-mail : infoplanetere@crosemont.qc.ca



Politiques et stratégies nationales

Membre du CILS, le Niger a entamé des actions d'envergure nationale de lutte contre la désertification à travers des colonies de vacances pour les élèves du primaire et des collèves dans les années qui ont suivi l'indépendance. Ces actions de plantation et d'entretien d'arbres, dénommées «Sahel vert» impliquaient aussi la jeunesse pionnière du parti unique. Il a fallu les années 1970 pour qu'un vaste programme de l'espace CILSS voit le jour. Il s'agit du Programme de FORMATION ET D'Information Environnementale (PFIE). Alors, l'Education Relative à l'Environnement (ERE) est introduite à l'école mais de façon transversale dans les différentes matières d'enseignement. Cette politique et stratégie ne peut donc être évaluée par les encadreurs pédagogiques du simple fait que les enseignants n'avaient pas obligation de l'enseigner.

Lorsque la problématique de la démographie s'est posée avec acuité, et constatant que l'EE est indissociable de la gestion démographique, il a été introduit dans l'enseignement l'Education en matière de Population, ce qui par couplage, donna la dénomination « Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP) ». Ainsi, la loi n° 98/12/MEN du 12 juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien (LOSEN) visait à bâtir la stratégie nationale d'EmEP autour du système éducatif national qui comprend l'éducation formelle, non formelle et informelle ; son objectif étant de cibler des actions d'éducation environnementale et de population réalistes et réalisables pour garantir sous la responsabilité de la communauté entière une gestion dynamique et une utilisation durable du milieu naturel et des ressources.

Tenant compte de cette situation, dans le cadre de la vaste réforme du système éducatif nigérien, engagé depuis 2003 à travers le programme décennal de développement de l'Education PDDE, le Ministre de l'Education Nationale (MEN) a décidé de capitaliser les acquis enregistrés en EE et en EmP en les prenant en charge de façon intégrée dans la réforme en cours. La présente stratégie se situe dans cette optique. Il a fallu en 2007 pour que la nouvelle politique en matière d'EmEP consacre l'ERE comme discipline avec une place dans l'emploi du temps et les programmes éducatifs; 30 minutes sont consacrées par semaine au sous cycle 1 c'est-à-dire du CP1 au CP2 et 1heure par semaine du CE au CM.

Sur le plan méthodologique, l'élaboration de la stratégie s'est mieux appuyée sur les rapports des études réalisées par les consultants nationaux et portant respectivement sur la stratégie nationale de l'éducation en matière de population et la stratégie nationale de l'Education environnementale.

Dans le contexte actuel des ressources économiques et budgétaires rares, face aux nombreux besoins non satisfaits dans différents domaines comme la santé et l'éducation, la croissance démographique exceptionnelle que connaît le Niger constitue une contrainte supplémentaire qui nuit fortement à son développement. Elle risque fort de compromettre également le succès de la lutte pour la réduction de la pauvreté engagée par le pays depuis 2002.

Selon le rapport 2005 du PNUD sur l'état de l'environnement au Niger, si l'actuelle situation de précarité, de misère et d'analphabétisme persiste en même temps que la population continue d'augmenter, un scénario catastrophique risque de se produire à l'horizon 2025 si rien n'est fait pour infléchir la tendance.



Sur le plan forestier, avec une forte croissance du besoin en bois et en énergie, on assistera progressivement à la disparition dans des proportions inquiétantes, du couvert forestier du pays, ainsi qu'à une forte réduction de la diversité biologique. Sur le plan du sol, avec l'expansion démographique on assiste à une dynamique d'accroissement de surface cultivée avec comme résultat le dédoublement de ces dernières tous les 25 ans. Cela mène à la réduction de disponibilités fourragères et la saturation de terres irrigables ainsi que de leur amenuisement à cause de la destruction des arbres pour des multiples raisons existentielles.

Sur le plan des ressources en eau, la baisse des niveaux des nappes alluviales des bassins du fleuve Niger et du lac Tchad, dû à leur ensablement, a des effets néfastes sur la vie des populations et la biodiversité. Cette tendance risque de se maintenir jusqu'à l'horizon 2025.

Sur le plan de la santé, la vulnérabilité due au changement climatique se traduit par une hausse du taux de mortalités spécifiques liées à certaines maladies telles la méningite, la rougeole et surtout le paludisme.

Recherches et expérimentations

En dehors de l'université et de certains centres de recherche agronomiques comme l'ICRISAT, l'AGRIMET, l'INRAN, on ne peut parler de la recherche et de l'expérimentation à grande échelle dans le cadre l'EE au Niger. Il a fallu le développement des ONGs et du mouvement associatif dans le secteur de l'ERE pour que menace de disparition de certaines espèces végétales soit portée à la connaissance du public et qu'elles soient multipliées et protégées dans diverses régions du pays. La recherche expérimentale menée sur certaines plantes considérées comme nocives a permis de les cultiver pour leurs utilités multiples.

Les forêts classées, la restauration des sols sur des kilomètres, la plantation d'arbres et la création de certains parcs comme la réserve des girafes de Kouré, le désensablement du fleuve Niger, sont des exemples d'actions que les ONGs mènent avec l'appui des partenaires au développement.

Dans plusieurs régions, les enseignants et les élèves multiplient les expérimentations en matière d'EE et organisent des voyages d'études dans certaines réserves naturelles ou au musée national de Niamey.

L'expérience ROCARE et l'implication des Ecoles Normales d'Instituteurs et Supérieures sont des gages d'un développement harmonieux de la recherche et de l'expérimentation en ERE au Niger.

Programmes éducatifs

Le Niger a entamé la refonte de ses curriculums depuis 2003 et dans la phase actuelle de son élaboration, il faut retenir une grande avancée dans la prise en compte de l'ERE. Une cellule pour la généralisation et la Pérennisation de l'Education en matière d'Environnement est créée et rattachée au ministère de l'Education Nationale. Dorénavant, un Programme d'Education environnementale de la Population est élaboré et disponible. Dans ce programme, les thèmes suivants sont pris en compte :

Environnement et développement durable ;



Désertification et pauvreté ;
Défis majeurs de la croissance démographique au Niger ;
Dégradation des terres et mesures de récupération ;
Eau, hygiène et assainissement ;
Eco-citoyenneté

Tous ces thèmes, développés dans le programme, ont donné lieu à l'élaboration des manuels de tout le cycle du primaire avec des guides du maître.

Outils et matériels éducatifs

Dans ce domaine, il faut considérer le programme, les manuels, le guide du maître et les musées scolaires comme faisant partie de cette composante. D'autres supports existent cependant, ils sont développés par les partenaires de l'ERE, les ONG et les organismes présents au Niger qui interviennent dans l'ERE.

Formation initiale et continue

Depuis l'adoption du programme unifié de formation dans les Écoles normales d'instituteurs, il a été introduit en 2008 le programme de l'EE et cela s'était traduit par la formation des encadreurs des ENI, puis des encadreurs dans les différentes inspections de l'enseignement du premier degré, et le suivi de la formation des formateurs. La aussi, un grand apport des ONGs, syndicats et associations a été très appréciable. On peut citer le Syndicat National des Enseignants du Niger (SNEN) et la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ) qui ont produit un guide (éduquer à l'environnement en vue d'un développement durable).

L'ONG EIP/Niger a aussi produit et diffusé dans toutes les écoles la politique et les stratégies nationales en matière de l'ERE. dans la production des outils, matériels et programmes éducatifs. Les ONGs nationales et les ministères concernés, les organismes non gouvernementaux interviennent et soutiennent l'ERE au Niger.

Avec la création du CNEDD et de la Cellule de coordination de la bonne gouvernance, le soutien des partenaires dans le développement de l'EE au Niger est devenue plus tangible. Parmi eux on peut citer l'UE, le PNUD, l'ACDI, la Coopération Belge, l'USAID, l'UNFPA.

Accès et gestion de l'information

L'information et la sensibilisation à l'éducation à l'environnement se traduit au Niger à l'occasion de la célébration de certaines journées telles : le 17 juin (journée de lutte contre la désertification), 5 juin (journée de l'environnement), 3 août (journée de l'arbre) et tant d'autres. Toutes ces journées donnent lieu à des manifestations organisées par les organisations de la société civile pour sensibiliser et mener un plaidoyer dans ce sens. Il faut noter l'élargissement des intervenants avec la création de nouvelles structures de sensibilisation et d'information comme le Réseau des Journalistes en Environnement qui facilite des passages dans les médias audios visuels.



Coopération nationale, régionale et internationale

Au niveau national, dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, les ONGs nigériennes se sont constituées en des collectifs qui sont à leur tour regroupés au sein d'un comité national de coordination dénommé CNCOD et qui a pour objectif de faire le plaidoyer et de favoriser le réseautage entre les différentes organisations tant au niveau national, régional qu'international.

Le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD) est l'organe gouvernemental qui est chargé de la mise en oeuvre des trois conventions sur l'environnement. À ce titre, il coordonne toutes les actions gouvernementales ainsi que l'élaboration des politiques et stratégies qui y sont relatives. Il gère la coopération internationale dans ce domaine.

NB: nous compilons, pour la circonstance, tous les documents existants cités ou non dans cette présentation succincte.